

K PREMIERES NOUVELLES DE LA KRUTENAU

N° 49 - Juin 1990

Bonjour

Le présent numéro des premières Nouvelles de la Krutenau fera surtout office de programme de présentation des festivités proposées tout au long du mois de juin à la Krutenau. Des festivités qui feront de notre quartier sinon le centre de la terre, tout au moins le "chef-lieu" de Strasbourg.

Bien entendu, on ne peut parler de fêtes à la Krutenau sans penser à la **FÊTE DE LA KRUTENAU** organisée par le CARDEK. Fidèle au poste, elle aura lieu le 23 juin prochain, place de Zurich, avec notamment à l'affiche :

- animations pour les enfants, l'après-midi
- stammtisch avec les principaux élus de Strasbourg.

Rencontre informelle, information, dialogue... seront les maîtres mots de ce stammtisch qui permettra à tous les habitants de la Krutenau de poser des questions ayant trait au quartier, à son avenir et à ses difficultés présentes (circulation et stationnement, bruit, logement, manque d'espaces et cadre de vie, place des Bateliers, l'enfant dans la rue,...) de 14h à 17h :

- groupe de musique GOUT BULGARE (rock, salsa, new wawe,...) de 17h à 20h
- grand bal avec les CALYPSO, à partir de 20h ;
- buvettes, sangria, café, couscous, kassler, brochettes, gâteaux, etc...
- tirage de la tombola, à 17h.



FETE DE LA KRUTENAU

Les articles publiés dans le présent numéro des Premières Nouvelles de la Krutenau veulent donner un avant goût e quelques unes des questions qui seront sans doute abordées lors de la rencontre avec les élus, le 23 juin prochain.

ZAD ET LOGEMENT SOCIAL

La ville vient d'instaurer une ZAD sur l'ensemble du quartier. C'est une mesure qui octroie à la Ville le droit de préemption dans tous les cas de vente d'immeuble, pour lui permettre de préparer un projet d'aménagement, d'où son nom ("Zone d'Aménagement Différé").

Ce droit existera sur l'ensemble de la Commune quand le Plan d'Occupation des Sols sera publié (été 1991).

En attendant, la Ville a voulu se donner les moyens d'acquérir des immeubles, selon les opportunités de ventes dans quelques secteurs de la Ville, dont... l'ensemble du quartier de la Krutenau.

QUEL PROJET LA VILLE A-T-ELLE SUR LA KRUTENAU ?

L'intitulé de la ZAD ne mentionnait pas d'intention précise. Comme le projet de POS n'inscrit pas non plus de grands projets sur le quartier, nous pouvons imaginer que les intentions d'aliéner (c'est le terme utilisé quand un propriétaire a l'intention de vendre son immeuble) seront examinés par la Ville au cas par cas, selon le prix de vente et selon la situation de l'immeuble à vendre :

- l'intérêt du bâti ou de son emplacement,
- la proximité d'équipements déjà existants,
- l'évolution de certains projets, par exemple, celui du tramway, celui de l'aménagement du Campus Universitaire (en cours de réflexion).

Le CARDEK a plusieurs reprises demandé à la Ville d'instaurer une ZAD pour deux raisons majeures particulièrement d'actualité :

- le développement du Logement Social,
- la création d'espaces verts.

Cette proposition vise à maintenir une diversité sociologique qui nous semble être une nécessité pour la Krutenau comme pour d'autres quartiers. En effet la Krutenau qui a été longtemps un quartier populaire, risque bien, aujourd'hui, de devenir un quartier exclusivement accessible à une classe aisée.

Ce développement du logement social permettrait d'éviter la création de quartier par trop homogène et de maintenir, voire faire revenir à la Krutenau, des familles qui trouvent là des écoles, des activités socio-culturelles, la proximité du centre ville, des possibilités de travailler... la cohabitation avec des personnes âgées, des jeunes...

Bien sûr l'Opération programmée de Restauration de la Krutenau qui s'est déroulée de 1978 à 1982-83 a permis de prendre quelques garanties :

Sur un parc total d'environ 4.200 logements, 14% des logements ont au moins une partie des caractéristiques des logements sociaux :

- logements privés subventionnés par l'ANAH,

- logements privés conventionnés (loyer plafonné et droit à l'APL pour le locataire),
- logements gérés par l'organisation HLM ou une association à but social.

Ce pourcentage est-il suffisant au regard de la composition des quartiers périphériques ?

Deux axes à explorer pour garantir une vocation sociale du quartier :

1. Une poursuite des conventions avec les propriétaires bailleurs-privés : à la suite de l'OPAH les réhabilitations subventionnées par l'ANAH sont encore possibles, bien que moins alléchantes. Elles sont néanmoins une garantie de logement locatif face aux opérations de vente par appartements développées par la promotion privée.

2. L'acquisition d'immeubles par la Ville, dans le cadre de la ZAD.

Une priorité devrait être donnée aux immeubles qui avaient été "touchés" par l'Opération Programmée en particulier les logements privés qui avaient été conventionnés à l'époque pour que le locataire puisse bénéficier de l'APL.

La ZAD est un outil au service d'une politique. Le CARDEK a fait un certain nombre de propositions, entre autres, développer le logement social et des espaces verts.

Aux habitants du quartier d'en débattre avec les élus et avec nous !

Vincent LEPORT



**J'ai choisi
Eurocard MasterCard**

Crédit Mutuel
Krutenau

2, Place de Zurich - Tél. 88 37 35 53

CALENDRIER DES FÊTES

SAMEDI 9 JUIN, à l'occasion du 250^e anniversaire de Jean-Frédéric OBERLIN, une fête aura lieu à l'école Oberlin, rue du Jura à partir de 10h. Animation toute la journée (jeux, spectacles, expositions, tombola, lâché de ballon, stands d'artisanat, buvette, barbecue).

DU 9 AU 17 JUIN, place de Zurich, **MESSTI**, avec manèges, stands de tir et de bonbons, etc...

SAMEDI 16 JUIN, fête à l'école maternelle de l'Académie de 14h à 17h, jeux, tombola, animations, concours, buffet, lâcher de ballons, vente de livres d'occasions.

DIMANCHE 17 JUIN, journée Rossbiff avec la **Confrérie des Fines Bouches de la Krutenau**, place de Zurich, à partir de 11h. Waedele, Knack, petits plats, tombola, orchestre sous chapiteau, buvette.

DU 18 AU 22 JUIN, visites guidées de la **Manufacture des Tabacs**, 7a, rue de la Krutenau, dans le cadre de la route du tabac en Alsace. Le matin à 9h30. Une personne préposée à l'accueil sera à la disposition des visiteurs (entrée gratuite).

JEUDI 21 JUIN, dans toute la Krutenau, **Fête de la Musique**.

SAMEDI 23 JUIN, place de Zurich, **FETE DE LA KRUTENAU**, organisée par le **CARDEK** (voir page de couverture).

LES 23 et 24 JUIN, quai des Pêcheurs, **LE QUAI AUX LIVRES**, organisé par les **libraires de Strasbourg**. Exposition et achat de livres neufs et d'occasion. Le 23 juin de 10h à 22h, avec apéritif concert de 11h à 12h, le 24 juin de 10h à 19h avec un petit déjeuner littéraire de 10h à 12h et des animations.

SAMEDI 30 JUIN, rue de l'Abreuvoir, rue de Zurich, rue de la Kruteanu... Grande braderie de 7h à 18h organisée par l'**Association des Commerçants de la Krutenau**. vente à l'étalage, brocante, buvettes, etc... De 18h à 21h un opéra et un concert rue de la Krutenau, face à la Manufacture des Tabacs, et Flameküche, saucisses, merguez, cochon de lait.

TAPAGE NOCTURNE, QUELLES SOLUTIONS?

LES FETES ORGANISEES DANS LE QUARTIER DURANT LE MOIS DE JUIN VONT FAIRE DU BRUIT DANS TOUT LE SENS DU TERME. MAIS LE BRUIT PROVOQUE LÀ EST EXCEPTIONNEL ET ASSOCIE LES HABITANTS PUISQUE LES ANIMATIONS PRÉVUES LEUR SONT DESTINÉES. IL EN VA AUTREMENT DU TAPAGE NOCTURNE QUI SÉVIT TOUTE L'ANNÉE À LA KRUTENAU.

Comment se préserver des nuisances provoquées nuitamment par les débits de boissons, dans un quartier où leur implantation devient de plus en plus facile ?

Phénomène lié à une évolution (sociologique, architecturale) les bars à vocation noc-

turne se multiplient à la Krutenau et sont à l'origine, à certains endroits, d'un véritable tapage nocturne légitimement mal supporté par les riverains.

Le bruit propre à la fréquentation du public (jusqu'aux petites heures du jour : hurlements, claquements de portières, etc...) et les difficultés que cela peut entraîner, par ailleurs (stationnement de voitures supplémentaires dans un quartier déjà saturé) sont souvent à multiplier par 2 ou 3, en fonction du nombre d'établissements installés dans la rue (rue Sainte-Catherine, par exemple).

Cette situation "autorisée" au détriment des habitants amène aussi une désertion des lieux d'habitations (toujours la rue Sainte Catherine dont certains logements sont vides d'occupants).

Ainsi décrite la problématique en cause est souvent raillée et volontairement ignorée parce qu'impopulaire. Tout le monde s'accorde à reconnaître -et les habitants concernés par la pollution du bruit, en premier lieu- qu'il faut créer à Strasbourg des lieux de vie ainsi qu'une animation nocturne, mais est-ce qu'il suffit, pour ce faire, d'accepter l'installation d'un bar ?

Pour entraver le bruit provoqué la nuit par certains débits de boissons, des solutions existent. Sans être coercitives, elles impliquent simplement le respect d'une réglementation (ouverture jusqu'à 1h30, insonorisation contrôlée, etc...).

A partir de là et en conclusion, est-ce que l'ouverture jusqu'à 4 heures du matin est une solution (autorisation pour terrasse : 1h30).

Michel CAMPANINI



LE P.O.S. A LA KRUTENAU

Dans quelques mois, le nouveau POS (Plan d'Occupation des Sols) de Strasbourg va être soumis à enquête publique. Il s'agit d'un document d'urbanisme qui répartit les espaces dans la ville entre le logement, la voirie, les activités et indique les assujettissements. Les opérations d'urbanisme inscrites ne seront pas obligatoirement réalisées. C'est un document d'orientation avec des mesures conservatoires pour les projets urbains de la Municipalité. Ce document ne rentre pas dans les détails (placettes, cours urbaines, circulation), mais prend en compte le tramway.

La Krutenau est rattachée aux quartiers centraux, pour lesquels les lignes générales sont les suivantes : maintien des caractéristiques actuelles du bâti et des affectations (pas de spécialisation fonctionnelle).

LA KRUTENAU: UN IMMENSE PARKING?

Point n'est besoin de se promener longtemps à la Krutenau pour vivre les difficultés de déplacement à pieds ou à vélo : trottoirs et placettes encombrés, passages qui n'ont de "protégés" que le nom. Et que les cyclistes se débrouillent... D'ici un an, le contournement sud amènera un nouveau flot de voitures et les travaux pour le tram débiteront, avec la fin du transit nord/sud par l'ellipse, des détournements de circulation et d'autobus. Le plan de circulation prévoit le passage par la Krutenau, depuis la Bourse, de la boucle de desserte du sud de l'Ellipse et d'une partie du transit vers le nord-est. Des parkings sont prévus dans l'Ellipse, à l'Hôpital et place des Bateliers, attirant de nouvelles voitures. Rien pour les cheminements piétonniers et cyclistes. Embouteillages, surplus de voitures sur les trottoirs, insécurité pour les piétons et les cyclistes : est-ce l'horizon indépassable, malgré une nouvelle ligne de bus (Esplanade-Kehl par la Bourse) et le tram (rue de la 1^{ère} Armée) ? Circulation et stationnement vont être bouleversés à la Krutenau. Prolonger l'évolution actuelle vers un gigantesque parking entre l'actuel (l'Ellipse) et le futur (l'Etoile) centre ? **Ou, au contraire, inventer un autre avenir pour notre quartier ?** Par exemple, supprimer autant de places de stationnement sur la voie publique que de places créées dans les parkings, et en réserver l'essentiel aux usagers et habitants. Et, plus globalement, négocier avec la Mairie l'expérimentation d'une "zone à insécurité pour les voitures" pour toute la Krutenau. De telles zones sont fréquentes en RFA, à Kehl même. Des "cours urbaines" sont créées : placettes, rues, carrefours sont aménagés pour que la vitesse soit limitée à 30 km/h et que piétons et cyclistes aient priorité sur les voitures. **Pourquoi ne pas profiter des changements en cours pour faire une telle expérience pilote ?**

Patrick PETITJEAN

L'ENFANT ET LA VILLE

La convivialité, maître mot de la vie d'un quartier.

Parler de la nécessité d'améliorer, de repenser nos espaces du quartier est chose évidente.

Concevoir des lieux que les différentes populations pourront s'approprier et en faire des lieux d'échanges inter-générationnels n'est certainement pas aisé.

Voici quelques années que divers groupes, associations se penchent sur la relation qu'entretient l'enfant avec la ville.

Il ne s'agit plus de replâtrer, d'arranger tel terrain de jeux, tel autre espace vert, mais de considérer l'environnement de l'enfant avec lequel il est en relation quotidienne et plus globalement ses espaces de vie.

Prendre en compte toutes les fonctions du jeu (sauter, courir, grimper, tourner autour, se balancer, glisser, se poursuivre, se reposer, etc...) sans être trop éloigné des espaces collectifs des adultes.

Prendre en compte l'appropriation affective (comme les cours d'école par les enfants).

Pour continuer à progresser dans cette recherche le CARDEK utilise des terrains qui ont fait leurs preuves : rencontre, enquête, connaissance du quartier, concertation et travail avec les habitants, l'ABRAPA, les écoles, les associations.

Astride LEPIEZ-LIAU

Ni grands développements, ni grands équipements ne sont prévus. L'hyper-centre va se développer à l'intérieur des quartiers centraux, dans 3 directions, dont le sud (de la Krutenau).

La Manufacture des tabacs est mise en zone UX (activités industrielles), et donc interdite pour des logements (mais pas pour des bureaux, voire des hôtels...). L'Ouest de la Krutenau est en zone UA et l'est en zone UB, donc réservés au bâti (encore que cela permette quand même des commerces, bureaux et artisanats), l'est devant être un

peu moins dense que l'ouest. Mais aucun coefficient maximal d'occupation des sols n'est fixé pour la Krutenau, au contraire d'autres quartiers. La plus grande souplesse est autorisée par le POS, et il s'agit donc d'un document essentiellement conservateur et vague pour la Krutenau.

Le document note cependant que les équipements sportifs et de loisirs sont absents, et que les habitants doivent recourir à ceux des quartiers voisins. Que le trafic auto est excessif. Que des cours urbaines seraient bienvenues.

Une douzaine d'opérations de réserves sont quand même inscrites en ce qui concerne la Krutenau. Les trois plus importantes sont : la création d'une voie de 12 m d'emprise entre la rue du Jeu de paume et la rue du renard Prêchant - réserve d'emprise pour un élargissement de la rue de Zurich, selon alignement existant au nord (le bloc du 58 rue de la Krutenau) - création d'un espace vert (0,11ha) dans l'îlot défini par la rue de l'Hôpital militaire, la rue des Zouaves et la rue du jeu de Paume. Plus des "alignements principalement dans l'îlot du renard Prêchant, autour de Sainte Madeleine et rues Fritz Kiener/Prechter.

Enfin, le POS ne traite pas du secteur sauvegardé, ni des terrains appartenant à l'Education Nationale. Or, ces derniers sont les ultimes espaces non construits à proximité immédiate de notre quartier. Ils ne sont donc pas protégés par le POS, et c'est directement avec le Ministère qu'il faudra négocier pour conserver ces espaces et le terrain de football.

Patrick PETITJEAN